

# Mons 2025 : Bouchez flingue le “bon soldat” Flahaut

■ Le libéral montois dénonce le “copinage du PS” et réclame une objectivation du dossier.

Sur quelles bases objectives le ministre du budget en Fédération Wallonie-Bruxelles, André Flahaut (PS), s'est-il appuyé pour estimer bon, lors du conclave budgétaire du 27 septembre dernier, de prendre en charge sur sa propre cassette ministérielle le financement d'une compétence intégralement culturelle, en l'occurrence l'octroi de la dernière tranche de subsides de 1,5 million d'euros à la Biennale Mons 2018 ?

C'est en clair la question que met aujourd'hui sur la table le Montois – certes en campagne – et libéral Georges-Louis Bouchez, par ailleurs administrateur de la Fondation Mons 2025 et nommé en cette qualité par la Région wallonne. Rappel des faits. En 2015, la Ville de Mons est érigée au rang de Capitale européenne de la culture. Dans ce cadre-là, la Commission européenne recommande aux villes titrées de pérenniser les investissements consentis. Un projet de biennale – 2018 – voit ainsi le jour à Mons.

## Le refus de Gréoli et le “brol” de Di Rupo

En mars dernier, dans nos colonnes, la ministre CDH de la culture, Alda

Gréoli, n'avait pas mâché ses mots en déclarant que l'homme fort du PS montois et président de parti Elio Di Rupo “pilotait tout” et qu'elle n'accepterait de libérer ces fameux subsides pour la Biennale Mons 2018 qu'à la seule condition que celle-ci soit bénéfique à l'ensemble de la Fédération.

Elle avait ainsi accepté de verser à la Fondation Mons 2025 une première tranche de 1,5 million d'euros, inscrite au budget 2017. Par contre, plus récemment, elle a refusé de délivrer une seconde tranche du même montant estimant que l'objectif de consolidation de Mons 2015 n'était plus rencontré.

“La ministre a raison ! Ce brol montois téléguidé par Di Rupo a déjà reçu bien assez d'argent”, s'offusque une source proche du dossier. On précisera qu'il existe un accord politique pour que le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles verse deux fois 1,5 million d'euros à la Fondation Mons 2025.

## Demotte bien empêtré

Lors du conclave budgétaire de septembre dernier, André Flahaut avait ainsi accepté de provisionner ce fameux million et demi restant sur ses propres budgets. “Depuis quand le ministre du budget est-il habilité à dire si une compé-

tence culturelle mérite ou pas 1,5 million supplémentaire ?” peste Bouchez. En tant qu'administrateur de la Fondation Mons 2025, je veux pouvoir me positionner sur quelque chose qui a reçu l'aval d'instances supérieures. Voilà pourquoi je demanderai lors du prochain CA de la Fondation le 14 décembre que le projet de la Biennale passe par la commission d'avis de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Alors que Mons 2025 reçoit plus d'argent que n'importe quelle autre structure culturelle, comment expliquez-vous qu'il ne soit soumis à aucun avis capable d'objectiver la situation ?” Et le même de dévoiler in fine le fond de sa pensée : “C'est surréaliste. André Flahaut est un bon soldat qui s'exécute. Il n'y connaît rien aux programmes culturels. Je veux que l'on m'explique pourquoi il a donné cet argent si ce n'est pour satisfaire les intérêts électoralistes d'un seul homme !”

Non-sens total, rétorque André Flahaut qui rappelle l'importance pour la Fédération Wallonie-Bruxelles d'honorer ses engagements à l'égard de l'Europe. Et de souligner que la décision de renvoyer cela vers sa propre cassette ministérielle a été prise collégalement par l'exécutif communautaire. “J'étais en effet le seul ministre transversal du gouvernement à pouvoir le faire”, déclare-t-il. Pas même le ministre-Président Demotte (PS) donc ? Si. Mais ce dernier aurait refusé de le faire, selon plusieurs sources bien informées. Tiens donc.

Alice Dive